

LES RÉSULTATS ET LES ACTIVITÉS 2018 DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE DÉMONTRENT UNE NOUVELLE FOIS L'ATTRACTIVITÉ DE SON MODÈLE

A l'issue du Conseil d'Administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale, réuni sous la Présidence de Jacques Péliissard le 2 avril 2019, le Groupe AFL a publié ce jour son rapport annuel portant sur l'exercice 2018.

Les résultats au 31 décembre 2018 confirment la poursuite du développement de la banque des collectivités locales porté par une nouvelle progression de l'activité de crédit et un rythme soutenu de nouvelles adhésions de collectivités locales. Le résultat brut d'exploitation s'établit à moins 1 304K€ pour un produit net bancaire de 9 745K€.

Pour Olivier Landel, Directeur général de l'Agence France Locale – Société territoriale

« L'année 2018 traduit l'amplification du développement du Groupe AFL, avec un accroissement de 55% de ses volumes d'engagements par rapport à 2017 et 69 nouvelles collectivités locales ayant rejoint le Groupe. L'année 2018 se conclut par un résultat brut d'exploitation significativement meilleur que celui qui avait été inscrit dans le plan d'affaires d'AFL. Créé sous l'impulsion des associations d'élus locaux, le Groupe AFL compte désormais un nombre significatif et très représentatif de collectivités locales avec des régions, des départements et un bloc communal très diversifié entre grandes et petites municipalités et intercommunalités. AFL est la banque de toutes les collectivités, les petites comme les plus grandes, les zones urbaines comme les rurales, de France métropolitaine et d'outre-mer. Le modèle économique d'une banque à organisation légère, détenue par ses clients, montre chaque jour son efficacité, au fur et à mesure de l'adhésion de nouveaux membres. Dans un contexte de montée des incertitudes sur les marchés financiers, la sécurité et l'autonomie qu'apporte la mutualisation de l'accès à la ressource via le Groupe AFL est un véritable bénéfice pour toutes les collectivités locales ».

Au 31 décembre 2018, le Groupe AFL a achevé sa quatrième année d'activité en dépassant les objectifs qu'il s'était fixés, poursuivant ainsi la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2021 à trois niveaux :

- Le renforcement continu des fonds propres avec l'adhésion de nouvelles collectivités locales, matérialisée par leur entrée au capital de la Société Territoriale ;
- L'augmentation soutenue et diversifiée de la production de crédit aux collectivités locales membres ;
- La poursuite de la diversification de la base d'investisseurs de l'AFL sur les marchés de capitaux.

En conséquence, la taille et la structure du bilan du Groupe AFL devraient continuer d'évoluer rapidement, comme cela a été le cas au cours des quatre dernières années.

Au cours du premier trimestre de l'année 2019, le Groupe AFL a d'ores et déjà réalisé une opération d'augmentation de capital, portant le nombre d'actionnaires à 302 et le capital social de la Société Territoriale à 149,6 millions d'euros.

Ces éléments soulignent la confiance des collectivités dans le modèle développé.

Quatre nouvelles augmentations de capital ont été effectuées au cours de l'année 2018 :

- 69 collectivités locales de toutes catégories et réparties sur l'ensemble du territoire ont rejoint le Groupe AFL, portant le total des membres actionnaires à 292 et contribuant à une dissémination rapide et équilibrée du modèle sur l'ensemble du territoire ;
- Au 31 décembre 2018, le capital libéré du Groupe AFL s'élève à 145,9 millions d'euros et le capital promis à 163,5 millions d'euros.

Collectivités locales membres du Groupe AFL par catégorie au 31 décembre 2018

Données en milliers d'euro	Nombre	Capital promis	Capital libéré	Pouvoirs de vote
Région	2	13 239	13 239	9,07%
Département	8	25 630	16 796	11,51%
Commune	214	45 397	39 978	27,40%
EPCI	68	79 226	75 909	52,02%
dont Métropole	12	64 055	63 367	43,42%
Etablissement Public Territorial	4	4 292	2 872	1,97%
Communauté Urbaine	5	3 414	3 414	2,34%
Communauté d'Agglomération	18	6 302	5 183	3,55%
Communauté de Communes	29	1 163	1 074	0,74%
TOTAL	292	163 492	145 922	100%

L'encours total de crédit atteint 2 596 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 1 670 millions d'euros au 31 décembre 2017 :

- La production de crédit à moyen et long terme sur l'exercice s'établit à 831,4 millions d'euros pour 166 contrats de crédit ;
- Depuis le début des activités du Groupe AFL, la production totale de crédits à moyen et long terme s'élève à 2 439,6 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 1 608,3 millions d'euros au 31 décembre 2017.
- Les nouveaux engagements de crédit avec les collectivités locales membres se sont élevés à 1053,2 millions d'euros pour l'année 2018 contre 722,5 millions d'euros au cours de l'exercice 2017 ;

L'encours sur la clientèle du Groupe AFL, en ce compris les rachats de crédits conclus par l'AFL auprès d'autres établissements de crédit au 31 décembre 2018 s'établit à 2 595,6 millions d'euros dont 2 229,9 millions d'euros mis à disposition et 365,6 millions d'euros d'engagements de financement contre 1 430,8 millions d'euros et 238,8 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2017.

Le Groupe AFL a levé 625 millions d'euros sur le marché obligataire par des émissions à long terme au cours de l'année 2018 :

- Au début de l'exercice 2018, deux émissions à 10 et 15 ans ont été lancées sous forme de placement privé pour des tailles respectives de 25 et 100 millions d'euros, à une marge de 25 points de base au-dessus de la courbe des obligations assimilables du Trésor (OAT) ;
- Le 12 juin 2018, une émission publique de 500 millions d'euros avec une échéance à 10 ans a été réalisée à une marge de 30 points de base au-dessus de la courbe OAT ;

- La bonne réception de ces 3 émissions par les investisseurs a démontré une nouvelle fois leur confiance dans le modèle du Groupe AFL, sa trajectoire de développement depuis avril 2015 et plus largement la qualité de crédit du secteur local français.

La progression des encours de crédit et la maîtrise des charges se traduisent pour le Groupe AFL par un résultat brut d'exploitation négatif de 1 304K€ sous le référentiel comptable IFRS et un résultat net négatif de 1 705K€ après prise en compte du coût du risque au titre d'IFRS 9 et des impôts différés d'actifs :

- Le produit net bancaire de l'exercice 2018 s'établit à 9 745K€ contre 10 722K€ en 2017, année qui avait été caractérisée par des plus-values de cession de titres d'un niveau non récurrent de 4 494K€ ;
- La marge nette d'intérêt augmente en lien avec l'encours de crédit à 7 853K€ contre 6 301K€ au 31 décembre 2017 ;
- Les charges d'exploitation sont maîtrisées à 9 054K€ contre 8 653K€ pour l'année 2017, année qui avait été caractérisée par une reprise de provision pour risques et charges de 488K€.

Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe AFL a d'ores et déjà réalisé une opération d'augmentation de capital clôturée le 27 février 2019 et qui se traduit par 13,9 millions d'euros de capital promis supplémentaire pour un total de 177,3 millions d'euros et pour un capital libéré de 149,6 millions d'euros. Cette augmentation de capital, la 19ème depuis la création du Groupe AFL, au cours de laquelle la région Occitanie a rejoint la Société Territoriale, conforte la réalisation des objectifs de déploiement du Groupe AFL sur le territoire pour 2019.

Résultats consolidés du Groupe AFL sous le référentiel comptable IFRS

2018 marque une nouvelle progression importante des résultats du Groupe AFL qui s'inscrit dans la trajectoire de développement du Groupe conformément à son plan stratégique 2017-2021. Cette progression des résultats traduit la bonne dynamique de génération de revenus provenant de l'activité de crédits du Groupe AFL depuis l'exercice 2015, année de démarrage de ses activités et qui se mesure notamment par l'accroissement de l'encours du portefeuille de crédits octroyés aux collectivités locales membres.

A la clôture de l'exercice 2018, le PNB généré par l'activité s'établit à 9 745K€ contre 10 722K€ au 31 décembre 2017, année qui avait été caractérisée par des plus-values de cession de titres d'un niveau non récurrent de 4 494K€. Le PNB pour 2018 correspond principalement à une marge d'intérêts de 7 853K€, en augmentation de 20% par rapport à celle de 6 552K€ réalisée sur l'exercice précédent, à des plus-values nettes de cession de titres de placement de 1 636K€, à des revenus de commissions de 162K€ et à un résultat net de la comptabilité de couverture de -4K€.

La marge d'intérêt de 7 853K€ trouve son origine dans trois éléments :

- En premier lieu, les revenus liés au portefeuille de crédits à hauteur de 7 667€, une fois retraités de leurs couvertures, en progression de 22% par rapport à des revenus de 6 301K€ au 31 décembre 2017 ;
- En second lieu, les revenus liés à la gestion de la réserve de liquidité, négatifs de 3 332K€ contre moins 2 702K€ au 31 décembre 2017, en raison des taux d'intérêts ancrés profondément en territoire négatif ;
- Enfin la charge des intérêts de la dette et du coût du collatéral, qui pour les raisons indiquées précédemment représentent une source de revenus, dont le montant s'élève à 3 518K€, une fois pris en compte les revenus de sa couverture contre 2 953K€ au 31 décembre 2017.

Les plus-values de cessions, pour 863K€, se rapportent à la gestion de portefeuille de la réserve de liquidité sur la période. Ces cessions ont entraîné concurremment l'annulation des couvertures de taux d'intérêts pour 773K€ dégageant des plus-values globales nettes de 1 636K€ pour la période.

Le résultat net de la comptabilité de couverture s'élève à -4K€. Il représente la somme des écarts de juste valeur des éléments couverts et de leur couverture. Parmi ces écarts, moins 269K€ se rapportent à des charges de différentiel de valorisation sur des instruments classés en macro-couverture et 265K€ se rapportent à des produits provenant des valorisations d'instruments classés en micro-couverture. En effet, il subsiste des écarts latents de valorisations entre les éléments couverts et les instruments de couverture dont l'une des composantes provient d'une pratique de place conduisant à admettre une asymétrie de valorisation entre les instruments de couverture collatéralisés quotidiennement d'une part, actualisés sur une courbe Eonia, et les éléments couverts d'autre part, actualisés sur une courbe Euribor. Cela conduit, selon les normes IFRS, à constater une inefficacité de couverture qui est enregistrée au compte de résultat. Il est à noter qu'il s'agit cependant d'un résultat latent.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, les charges générales d'exploitation ont représenté 9 054K€ contre 8 653K€ pour l'exercice précédent. Ces charges comptent pour 4 799K€ de charges de personnel contre 4 835K€ en 2017. Les charges générales d'exploitation comprennent également les charges administratives, qui s'élèvent à 4 255K€ contre 3 831K€ au 31 décembre 2017. Il convient de noter que les charges administratives pour l'année 2017 tenaient compte d'une reprise de provision pour risques et charges de 488K€. Si on exclut cet élément exceptionnel, les charges administratives sont stables d'une année sur l'autre.

A la clôture de l'exercice, les dotations aux amortissements s'élèvent à 1 995K€ contre 1 914K€ au 31 décembre 2017, soit une progression de 4,2% correspondant à la poursuite par l'AFL de dépenses d'investissement dans l'infrastructure de son système d'information.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un résultat brut d'exploitation de moins 1 304K€ contre 156K€ au 31 décembre 2017, année qui comme indiquée ci-dessus avait été marquée par des plus-values de cession de titres d'un montant non récurrent de 4 494K€.

La première application d'IFRS 9 et son nouveau modèle de provisionnement a conduit à la comptabilisation de 191K€ de dépréciations sur l'exercice, provenant quasi-exclusivement de l'accroissement du portefeuille-titre sans qu'aucun risque de crédit ne soit avéré sur la période.

Les déficits fiscaux constatés sur l'année n'ont donné lieu à aucune activation d'impôts différés actifs.

Après prise en compte d'une charge d'impôts différés de 209K€, l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un résultat net de moins 1 705K€, à comparer à moins 423K€ lors de l'exercice précédent.

Bilan et structure financière du Groupe AFL

Le Groupe AFL présente une structure financière solide : les fonds propres prudentiels s'élèvent à 115,6 millions d'euros au 31 décembre 2018 correspondant à un ratio de solvabilité Bâle III, sur base consolidée, établi sur la méthode standard (Common Equity Tier 1 – CET1) de 18,89% pour une limite réglementaire à 9,878% et une limite interne à 12,5%. Le Groupe AFL dispose ainsi d'une marge confortable pour poursuivre la progression rapide de ses activités de crédit tout en maintenant une structure financière robuste.

Les actifs pondérés par les risques, qui traduisent la qualité des actifs du Groupe AFL s'élèvent à 475,9 M€ et se décomposent de la manière suivante :

- Risque de crédit : 593,8 millions d'euros
- Risque opérationnel : 18,2 millions d'euros
- Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) : 4,3 millions d'euros

Selon le Groupe AFL, l'impact de la mise en application de la norme IFRS 9 sur le ratio CET 1 est considéré comme accessoire (First Time Application) au 1^{er} janvier, date d'entrée en vigueur de la norme.

Par ailleurs, le ratio de levier est à 3,28%.

A cela s'ajoute une position de liquidité très confortable permettant au Groupe AFL de poursuivre ses activités opérationnelles et de résister à un choc de liquidité. Au 31 décembre 2018, le ratio LCR s'élève à 627% et le ratio NSFR à 166%.

La notation de l'AFL au 31 décembre 2018

Le Groupe AFL via l'AFL dispose d'une notation élevée :

	Moody's
Notation long terme	Aa3
Perspective	Stable
Notation court terme	P-1
Date de mise à jour	26 octobre 2018, confirmée le 20 mars 2019

Perspectives du Groupe AFL

Le Groupe AFL s'est fixé comme principal objectif de maintenir un rythme continu de nouvelles adhésions de collectivités locales afin de faciliter la constitution d'un encours de crédit dont les revenus couvrent les charges du Groupe conformément au plan stratégique 2017-2021.

Compte de résultat au 31 décembre 2018 (en millions d'euros, IFRS consolidés)

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et produits assimilés	64 387	38 342
Intérêts et charges assimilées	(56 534)	(31 789)
Commissions (produits)	289	73
Commissions (charges)	(127)	(95)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	868	141
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	863	4 051
Produits des autres activités		
Charges des autres activités		
PRODUIT NET BANCAIRE	9 745	10 722
Charges générales d'exploitation	(9 054)	(8 653)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(1 995)	(1 914)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(1 304)	156
Coût du risque	(191)	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 495)	156
Gains ou pertes nets sur autres actifs		
RESULTAT AVANT IMPÔT	(1 495)	156
Impôt sur les bénéfices	(209)	(579)
RESULTAT NET	(1 705)	(423)
Participations ne donnant pas le contrôle		
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(1 705)	(423)

Bilan au 31 décembre 2018 (en millions d'euros, IFRS consolidés)

Actif au 31 décembre 2018

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Caisse et banques centrales	121 650	420 351
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	26 299	13 711
Instruments dérivés de couverture	44 661	15 629
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	502 487	
Actifs financiers disponibles à la vente		363 554
Titres au coût amorti	179 501	
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	111 217	213 433
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	2 229 911	1 430 829
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 873	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Actifs d'impôts courants	43	25
Actifs d'impôts différés	5 691	5 330
Comptes de régularisation et actifs divers	349	68 657
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations incorporelles	3 290	4 689
Immobilisations corporelles	2 514	471
Écarts d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF	3 229 487	2 536 678

Passif au 31 décembre 2018

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Banques centrales	755	368
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	26 747	14 267
Instruments dérivés de couverture	78 300	61 841
Dettes représentées par un titre	2 996 909	2 335 802
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	9	
Dettes envers la clientèle		
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		963
Passifs d'impôts courants		
Passifs d'impôts différés		278
Comptes de régularisation et passifs divers	2 260	2 172
Provisions	23	19
Dettes subordonnées		0
Capitaux propres	124 485	120 968
Capitaux propres part du groupe	124 485	120 968
Capital et réserves liées	145 905	138 500
Réserves consolidées	(18 305)	(17 665)
Écart de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 411)	557
Résultat de l'exercice (+/-)	(1 705)	(423)
Participations ne donnant pas le contrôle		
TOTAL DU PASSIF	3 229 487	2 536 678

Le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes annuels de l'AFL le 13 mars 2019. Le Conseil de Surveillance de l'AFL réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Pélissard le 2 avril 2019, a examiné favorablement les comptes annuels de l'AFL.

Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Pélissard le 2 avril 2019, a arrêté les comptes sociaux de la maison-mère, la Société Territoriale ainsi que les comptes annuels consolidés du Groupe.

Les procédures d'audit sur les comptes annuels et consolidés ont été effectués par les commissaires aux comptes. Les rapports d'audit relatifs à la certification des comptes sont en cours d'émission.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe AFL estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

L'information financière du Groupe AFL pour l'année 2018 est composée du présent communiqué, complétée du rapport financier disponible sur le site www.agence-france-locale.fr



A propos de l'Agence France Locale

L'Agence France Locale est la première banque française 100% pilotée, dédiée et possédée par les collectivités locales françaises.

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français. Sa mission : faciliter l'accès des collectivités au financement en s'appuyant sur leur qualité de crédit pour lever des fonds auprès des investisseurs à des conditions attractives. L'AFL redistribue ces fonds sous forme de prêts bancaires classiques à ses actionnaires : communes de toutes tailles, EPCI à fiscalité propre, établissements publics territoriaux, régions et départements, de métropole et d'outre-mer.

Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr

Contact presse

Lucille Simon

lucille.simon@agence-france-locale.fr

Contact investisseurs

Romain Netter

romain.netter@agence-france-locale.fr